

# REPUBLIQUE DU TCHAD



## **Plan d'Actions pour la Modernisation des Finances Publiques (PAMFIP)**

**CP / STP**

# Sommaire

1. Note de présentation
2. Tableaux récapitulatifs
  - Evaluation des coûts sur 5 ans par thèmes et organes
  - Evaluation des coûts par catégorie
3. Tableau des objectifs par thème et organe
4. Tableau des mesures par objectif, thème et organe
5. Plan d'Action synthétique

# **1. Note de présentation**

République du Tchad

=====

Présidence de la République

=====

Primature

=====

Ministère des Finances

=====

Comité de Pilotage de la Modernisation du

Ministère des Finances

=====

Unité – Travail - Progrès

N'Djaména, le

N° \_\_\_\_/PR/PM/MF/CPMMEF/05

**Note de Présentation  
du Plan d'Action de Modernisation  
des Finances Publiques  
(PAMFIP)**

Pour parvenir à une utilisation plus efficiente des ressources publiques en faveur des populations, le Gouvernement a adopté au mois de juin 2003 le Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP) qui fédère de manière globale et cohérente l'ensemble des stratégies sectorielles destinées à assurer au pays une croissance économique durable et soutenue.

Ce document qui établit un constat des lacunes de la gestion financière de l'Etat, recommande la mise en place d'un programme de renforcement des capacités de ses services. Sur cette base, le Gouvernement a entrepris un ensemble d'études visant à cerner les déficiences et à leur apporter remèdes.

Ces études conduites avec l'appui des partenaires au développement ont notamment porté sur la revue des dépenses publiques, le suivi des dépenses réalisées dans les secteurs de la Santé et de l'Education, l'audit de neuf ministères pilotes et l'évaluation de la gestion des finances publiques (CFAA en anglais).

Elles ont toutes confirmé les faiblesses dans les domaines de la gestion financière de l'Etat et de la gestion des ressources humaines ; ces gestions se sont toutes révélées inadaptées dans l'ensemble des structures examinées.

Plus spécifiquement, les diagnostics ont révélé d'importantes lacunes dans la gestion des finances publiques qui font apparaître :

- un processus de préparation budgétaire peu participatif et sans mise en perspective,
- une exécution budgétaire lente et très centralisée,
- des contrôles budgétaires privilégiant les contrôles formels ex-ante.

La modernisation de la gestion financière de l'Etat ayant été reconnue comme préalable à toute autre réforme, le Gouvernement a pris l'option d'en faire sa plus haute priorité en élaborant un Plan d'Action de la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques qui regroupe l'ensemble des actions à réaliser, dont certaines constituent des engagements vis à vis des partenaires.

Un Comité de Pilotage pour la préparation et le suivi de la mise en oeuvre du Plan d'Action a ainsi été mis en place au sein du Ministère des Finances, appuyé par un Secrétariat Technique Permanent. La préparation du Plan d'Action a été lancée en octobre 2004 avec la constitution de groupes de travail thématiques selon une méthode arrêtée avec les partenaires. Une première version du Plan d'Action a été présentée et validée au cours d'un séminaire en Décembre 2004.

La prise en compte des recommandations du séminaire, les orientations du Comité de Pilotage et les pertinentes observations du Comité Technique ont permis l'élaboration de la version, objet de la présente note. Elle est établie sous contrainte budgétaire et pour une période de cinq ans.

Ce Plan vise à rendre plus rationnelles l'allocation et l'utilisation des ressources par la fourniture de services publics plus efficaces aux usagers. Sa réussite dépendra du respect, par toutes les structures de l'Etat, des principes fondamentaux de gestion de finances publiques, notamment le maintien de la discipline budgétaire et l'optimisation de la collecte des recettes fiscales et non fiscales. Cette réussite ne sera possible que si les mesures contenues dans ce Plan d'Action sont mises en oeuvre avec compétence et probité dans le respect des principes de l'éthique.

La modernisation de la gestion ne peut être dissociée d'une amélioration des conditions d'emploi des personnels concernés. Le Ministère des Finances est désigné comme ministère pilote pour l'application des nouveaux principes de gestion du personnel de la fonction publique. Le plan d'Action comprend ainsi une composante « Ressources Humaines » spécifique visant à renforcer les compétences et améliorer les conditions d'emploi et de gestion du personnel assurant des responsabilités dans la gestion des finances publiques.

La nécessité de restructurer les organes impliqués dans la mise en oeuvre de ce Plan d'Action paraît incontournable. En effet, le cadre institutionnel et réglementaire de gestion des finances publiques, est devenu obsolète et générateur de lourdeurs administratives. La modernisation de ce cadre représente aujourd'hui une opération prioritaire et fondamentale pour l'amélioration de la gestion des finances publiques.

Le Plan d'Action de Modernisation de la Gestion des Finances Publiques constitue un dispositif cohérent d'objectifs déclinés en mesures concrètes et chiffrées de manière estimative. Ce Plan est présenté sous une forme résumée en annexe de la présente note, mais existe dans un format plus détaillé qui permet de mieux appréhender les modalités précises de mise en oeuvre de chaque mesure (durée, coût estimé). Ces objectifs et mesures de mise en oeuvre sont classés selon qu'il s'agit de préparation, d'exécution et de contrôles budgétaires.

## **1. La Préparation Budgétaire**

Un budget préparé de façon réaliste et participative est un budget qui s'exécute souvent bien. La recherche de ces principes fondamentaux conduit, ces dernières années, les autorités nationales à engager le processus de modernisation de l'élaboration de la loi de Finances. Ce processus vise à faire évoluer la préparation budgétaire jusqu'à présent fondée sur les moyens attribués aux services publics vers la mise en oeuvre de budgets de programme pluriannuels axés sur les résultats de ces services. Le Cadre de Dépenses à Moyen Terme

(CDMT), dont les principes ont été adoptés par le Gouvernement, s'inscrit dans cette logique. Cette réforme fondamentale nécessite une implication plus effective des Ministères sectoriels dans la préparation de leur budget.

La mise en œuvre des premiers éléments de cette réforme fait aujourd'hui apparaître les difficultés rencontrées par les services chargés de la préparation budgétaire dont les instruments de prévision sont faibles et les conditions matérielles précaires. Il apparaît donc indispensable de doter la Direction Générale du Budget (DGB), responsable de la préparation du budget de l'Etat, de moyens plus adaptés à la réalisation de sa mission.

Le Plan d'Action de la Modernisation propose d'accroître les capacités des services chargés de la préparation budgétaire en se fondant sur les axes stratégiques suivants :

- le perfectionnement du cadrage macroéconomique et de la prévision budgétaire ;
- le renforcement du processus de préparation budgétaire et
- le renforcement des capacités des services chargés de la préparation du budget.

Le coût estimatif sur la période quinquennale est de 512 millions FCFA dont 24 millions destinés au renforcement des capacités de l'INSEED pour contribuer à la préparation du Budget.

## **2. L'Exécution Budgétaire**

Le Plan d'Action présente des mesures concernant l'exécution des dépenses budgétaires aussi bien que l'émission et le recouvrement des recettes.

### **2.1 Les Dépenses budgétaires**

Les diagnostics réalisés ont fait apparaître que malgré sa réorganisation récente et la réduction du nombre de contrôles, le circuit des dépenses budgétaires reste lourd, complexe et demeure encore soumis à des contrôles financiers formels ex ante n'apportant aucune garantie de leur efficacité.

Utilisant actuellement le logiciel CID, le circuit de la dépense a été automatisé et sa déconcentration est programmée pour les prochaines années. Ce circuit reste aujourd'hui très centralisé et n'attribue pas de responsabilité financière aux ministères sectoriels. De même, les procédures des marchés publics restent concentrées au sein des services centraux de l'Etat et leur système de contrôle présente de sérieuses déficiences. Enfin, la comptabilité publique ne retrace pas de façon exhaustive l'exécution budgétaire et ne procure pas de visibilité sur la gestion financière de l'Etat.

Le Plan d'Action assigne aux principaux organes chargés de l'exécution des dépenses budgétaires les objectifs suivants :

#### **- objectifs assignés aux services ordonnateurs des dépenses :**

- Améliorer les compétences des services et les outils de gestion de la dépense publique ;
- Poursuivre la réforme de la dépense publique ;
- Mettre en place des instruments efficaces de gestion de la solde ;

- Assurer la pérennité de la solde et harmoniser les fichiers de gestion du personnel de l'Etat.

Les mesures de mise en œuvre de ce volet de modernisation de l'exécution des dépenses publiques nécessiteront une enveloppe financière de 174 millions de F.CFA sur une période de cinq ans.

**- objectifs assignés à la Direction Générale des Marchés Publics :**

- Décentraliser l'achat public au niveau des ministères et des institutions ;
- Renforcer l'efficacité et la transparence des marchés publics ;
- Renforcer le contrôle en matière de passation de marchés.

La mise en œuvre des mesures destinées à atteindre ces objectifs nécessitera des moyens conséquents actuellement estimés à 1 000 millions de F.CFA sur cinq ans.

**- objectifs assignés à la Direction Générale du Trésor :**

- Adapter le dispositif juridique de la comptabilité publique au nouveau dispositif budgétaire ;
- Retracer l'ensemble des opérations du budget de l'Etat dans la comptabilité publique ;
- Améliorer la gestion et la visibilité de la trésorerie de l'Etat ;
- Rendre opérationnelles les trésoreries régionales ;
- Mettre en place un système informatique intégré plus performant ;
- Renforcer la coordination entre les services impliqués dans la gestion de la dette.

Le coût estimé de la modernisation des opérations du Trésor apparaît pour un montant de 1 511 millions sur une période de cinq ans.

## **2.2 Les Recettes budgétaires**

Les recettes budgétaires sont essentiellement collectées par la Direction Générale des Impôts (DGI) et la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI). A ces recettes habituelles s'ajoutent les revenus pétroliers pour lesquels le dispositif de suivi doit être renforcé. Si les régies, Impôts et Douanes ont toutes deux besoin d'être renforcées sur le plan humain et matériel, chacune fait actuellement face à des difficultés particulières dans l'accomplissement de sa mission qu'elle cherche à résoudre dans des programmes d'action spécifiques.

### **2.2.1 La Direction Générale des Impôts**

L'insuffisance des ressources humaines et matérielles constitue l'un des principaux obstacles à l'amélioration des performances des services fiscaux. Les objectifs de la DGI visent à conforter et accroître les résultats acquis ces dernières années. Le Plan d'Action reprend et approfondit les objectifs de son programme de réformes, et vise à :

- Améliorer la gestion des services et leur contrôle interne ;
- Accroître la professionnalisation des cadres sur le moyen terme ;
- Intensifier la lutte contre l'évasion fiscale ;
- Elargir l'assiette fiscale par une plus grande présence des services sur le terrain ;
- Offrir aux opérateurs économiques plus de transparence et de sécurité juridique.

Environ 4817 millions de FCFA sur cinq ans pourraient permettre d'atteindre ces objectifs. Cette estimation prend en compte la construction de trois nouveaux hôtels des impôts de quartier à N'Djamena pour 1 milliard déjà inscrits au budget en 2 004 mais non réalisé.

### **2.2.2 La Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects**

Un plan de modernisation des services douaniers destiné à accroître leur performance, a été engagé à hauteur de 750 millions sur le budget de l'Etat en 2003. Faute de complément de financement, ce plan n'a connu qu'une exécution partielle et n'a pas permis d'apporter des solutions aux nombreux et difficiles problèmes des services douaniers : personnel pléthorique au statut juridique hétérogène et parfois sans formation professionnelle, informatisation lente et partielle des principaux bureaux de dédouanement, etc.

Le Plan d'Action s'appuie sur les objectifs énoncés par la DGDDI dans son programme de réformes, à savoir :

- Maîtriser les effectifs et professionnaliser son personnel ;
- Développer le management et le contrôle interne ;
- Faciliter et accélérer les procédures de dédouanement ;
- Offrir aux opérateurs économiques plus de transparence ;
- Réorganiser les contrôles douaniers et le suivi des exonérations ;
- Mettre en place un dispositif de suivi des exonérations des conventions d'établissement.

Une enveloppe budgétaire de 3 123 millions dont 682 millions pour la Fiscalité pétrolière F.CFA a été estimée pour la modernisation des services douaniers en cinq ans. Ce montant comprend le coût de réaménagement du bureau de N'Gueli pour 750 millions de F.CFA dont le financement pourrait provenir du projet régional de transport.

### **2.2.3 Le Dispositif de gestion des ressources pétrolières de l'Etat**

La gestion financière des revenus pétroliers mérite du fait de son importance stratégique une attention et des moyens particuliers. Dans le cadre de l'étude de restructuration du Ministère des Finances le mode optimal d'organisation du suivi financier de ces revenus sera précisé, ainsi que les moyens requis en matériels et méthodes. Le Plan d'Action prévoit un ensemble d'appui notamment pour:

- Assurer la mise en place de l'organisation qui sera chargé du suivi des revenus pétroliers;
- Renforcer la capacité de suivi de la fiscalité du secteur pétrolier ;
- Améliorer les suivi des comptes spécialement constitués : FGF et la part revenant à la région productrice.

Les coûts liés à la définition et la mise en place de l'organisation est pris en compte au niveau des mesures générales. Les coûts relatifs aux autres opérations sont distribuées entre les directions concernées.

### 3. Les Contrôles exercés sur l'exécution du budget de l'Etat

Mis à part le Contrôle Financier et les inspections internes de certains ministères sectoriels, six institutions ou organes majeurs de contrôle (Assemblée Nationale, Ministère chargé du Contrôle Général d'Etat et de la Moralisation, Chambre des Comptes, Cour de Discipline Budgétaire, Inspection Générale des Finances, Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers) ont actuellement la charge de suivre l'exécution du budget de l'Etat. Leur nombre et leur qualité devraient renforcer la transparence de la gestion financière publique et être garants de la bonne gouvernance. Il apparaît en pratique que le fonctionnement de ces institutions et organes fait aussi émerger des conflits de compétences, rendant parfois leurs missions plus confuses.

Le Plan d'Action vise principalement à renforcer les capacités de chaque institution ou organe de contrôle afin de donner à chacun des compétences plus assurées.

- objectifs du **Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières** :

- Améliorer ses méthodes de communication ;
- Améliorer la qualité des contrôles sur l'utilisation des ressources pétrolières ;
- Prendre en charge progressivement ses dépenses de fonctionnement ;
- Renforcer ses compétences techniques.

Le coût estimé des mesures liées à la réalisation de ces objectifs est de 650 millions sur la période du Plan d'Action Global.

- objectifs de la **Chambre des Comptes** :

- Assurer son autonomie budgétaire ;
- Assurer son autonomie juridique ainsi que son indépendance ;
- Renforcer ses capacités.

Leur mise en œuvre a été estimée à un montant de 90 millions de F.CFA sur la période quinquennale.

- objectif de la **Cour de discipline budgétaire**, institution dont les structures ont été récemment mises en place. Sa mise en œuvre opérationnelle nécessite un coût total de 243 millions de F.CFA.

- objectifs de l'**Inspection Générale des Finances** :

- Redéfinir ses missions et renforcer ses capacités juridiques et matérielles ;
- Renforcer la concertation avec les autres institutions et organes de contrôle.

La réalisation de ces objectifs a été estimée à un coût de 232 millions de F.CFA sur cinq ans.

- objectifs du **Ministère Chargé du Contrôle Général d'Etat et de la Moralisation** (MCCGEM)

- Rendre opérationnel le Ministère ;
- Mettre à sa disposition des capacités adéquates ;
- Mettre en place une stratégie de communication ;
- Renforcer la concertation avec les autres institutions et organes de contrôle.

La mise en œuvre des mesures liées à ces objectifs est estimée à 1.734 millions de F.CFA pour une période de cinq ans.

- objectifs **du Parlement** :

- Renforcer le contrôle parlementaire sur l'exécution du budget ;
- Améliorer l'équipement de la Commission Finances.

Le coût de ces objectifs a été estimé à 154 millions de F.CFA sur cinq années.

- objectifs **Commun aux Institutions de Contrôle** : à ce titre il s'agit essentiellement de renforcer la capacité des institutions en matière d'accès aux systèmes informatiques, de contrôle de leur usage et d'audit de ces systèmes.

Le coût de cet objectif a été estimé à 50 millions de F.CFA sur cinq années.

#### **4. Les thèmes transversaux**

Ils concernent trois grands domaines :

- l'amélioration de la gestion des ressources humaines du Ministère des Finances
- la modernisation du cadre juridique et réglementaire, et de l'organisation
- la modernisation et le renforcement des moyens informatiques et des NTIC.

En ces domaines, les objectifs poursuivis dans le Plan d'Action sont les suivants :

- principaux objectifs de la **Gestion du personnel du Ministère des Finances** :

Renforcement du cadre de gestion du personnel

- Mise en place du cadre institutionnel de gestion du personnel du MEF
- Introduire progressivement le recrutement sur concours et la promotion au mérite
- Introduire progressivement la rémunération fondé sur le rendement
- Coordination du processus de réforme entre le MEF et les autres ministères

Renforcement des dispositifs de formation

- Renforcer la capacité de préparation du budget 2 006
- Repenser l'élaboration des plans de formation au MEF / offre locale
- Renforcer la capacité des institutions locales de formation

Le coût de mise en œuvre des mesures liées à ces objectifs a été estimé à 922 millions de F.CFA.

- objectifs de **modernisation du cadre juridique et réglementaire et de l'organisation** :

- Réviser le régime comptable et financier de l'Etat ;
- Mettre en ligne l'organisation du MEF avec ses missions renouvelées ;

Le coût de mise en œuvre des mesures liées à ces objectifs a été estimé à 517 millions de F.CFA non compris la construction de nouveaux bâtiments évalué à deux milliards hors période du projet.

- principaux objectifs de **la modernisation et du renforcement des moyens informatiques et des NTIC**:

- Définir une politique de développement informatique du MEF et organiser sa mise en œuvre
- Développer un réseau intra net et Internet pour la communication au sein du MEF et avec les DAAF
- Doter le MEF de logiciels de gestion performants et sécurisés Coordination du processus de réforme entre le MEF et les autres ministères

Le coût de mise en œuvre des mesures liées à ces objectifs a été estimé à 1 309 millions de F.CFA, hors équipements et logiciels acquis directement pour les besoins propres de chaque service.

Le coût global pour la modernisation de la gestion des finances publiques sur une période de cinq ans est estimé à environ 16 630 millions de FCFA. Le financement de cette modernisation pourra être assuré en partie sur les ressources nationales (ressources propres et appui budgétaire) et le reste sur concours extérieurs.

Telle est la substance du Plan d'Action de la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques soumis à votre appréciation pour examen et validation.

**Le Ministre des Finances**

**ABBAS MAHAMAT TOLLI**

## **2. Tableaux récapitulatifs**

- Evaluation des coûts sur 5 ans
- Evaluation des coûts par catégorie

## Plan d'action - liste des objectifs et mesures à mettre en œuvre

## Evaluation des coûts en millions FCFA

		Coûts en millions FCFA						
		Coût Global	Coût 5 ans	2005	2006	2007	2008	2009
		Données						
thème	organe	Coût Global	Coût 5 ans	2005	2006	2007	2008	2009
<b>1- Préparation du Budget</b>								
	1-DGB	487,9	488	287	166	30	3	3
	2-INSEED	24,2	24	0	24	0	0	0
<b>Somme 1- Préparation du Budget</b>		<b>512,1</b>	<b>512,1</b>	<b>287</b>	<b>190</b>	<b>30</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>2- Exécution dépenses</b>								
	1-MEF & Autres	173,5	174	149	14	9	1	1
	2-DGMP	1000,7	1001	402	421	162	16	0
<b>Somme 2- Exécution dépenses</b>		<b>1174,2</b>	<b>1174,2</b>	<b>551</b>	<b>435</b>	<b>170</b>	<b>17</b>	<b>1</b>
<b>3- Trésor et Compta</b>								
	1-DGT	1510,7	1498	131	372	327	335	333
<b>Somme 3- Trésor et Compta</b>		<b>1510,7</b>	<b>1498,1</b>	<b>131</b>	<b>372</b>	<b>327</b>	<b>335</b>	<b>333</b>
<b>4- Impôts</b>								
	1-DG	4816,8	4817	1115	2485	1211	4	1
<b>Somme 4- Impôts</b>		<b>4816,8</b>	<b>4816,8</b>	<b>1115</b>	<b>2485</b>	<b>1211</b>	<b>4</b>	<b>1</b>
<b>5- Recettes Douanières</b>								
	1-DGD	2441,0	2438	418	927	1091	3	0
	2-Bureau de la Fiscalité Pétrolière	682,0	432	20	178	142	64	30
<b>Somme 5- Recettes Douanières</b>		<b>3123,0</b>	<b>2870,5</b>	<b>438</b>	<b>1105</b>	<b>1232</b>	<b>66</b>	<b>30</b>
<b>6- Contrôles sur l'exécution budgétaire</b>								
	1-Colège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières	649,5	649	220	260	169	0	0
	2-Chambre Des Comptes	90,0	90	15	7	67	0	0
	3-Cour de Discipline Budgétaire	242,5	243	211	29	3	0	0
	4-Inspection Générale des Finances	231,5	232	135	91	5	0	0
	5-Ministère Chargé du Contrôle Général d'Etat et de La Moralisation	1733,5	1683	933	613	137	0	0
	6-Parlement	154,0	154	17	100	35	1	1
	7-Objectif Commun	50,0	50	23	13	13	0	0
<b>Somme 6- Contrôles sur l'exécution budgétaire</b>		<b>3151,0</b>	<b>3100,9</b>	<b>1554</b>	<b>1115</b>	<b>431</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>7- Ressources Humaines du MEF</b>								
	1-SGMEF & CESRAP	484,5	485	88	32	0	0	365
	2-Formation MEF	392,0	392	242	109	40	0	0
	3-CESRAP/ Programme pilote	45,5	46	46	0	0	0	0
<b>Somme 7- Ressources Humaines du MEF</b>		<b>922,0</b>	<b>922,0</b>	<b>376</b>	<b>141</b>	<b>40</b>	<b>0</b>	<b>365</b>
<b>8- Mesures Générales</b>								
	1-SGMEF	2427,0	427	247	110	70	0	0
	2-SGMEF/ Cellule Informatique	1308,6	1309	421	432	218	154	83
<b>Somme 8- Mesures Générales</b>		<b>3735,6</b>	<b>1735,6</b>	<b>668</b>	<b>542</b>	<b>288</b>	<b>154</b>	<b>83</b>
<b>Total</b>		<b>18945,5</b>	<b>16630,2</b>	<b>5121</b>	<b>6384</b>	<b>3729</b>	<b>580</b>	<b>816</b>

**Plan d'actions - liste des objectifs et mesures à mettre en œuvre**

**Evaluation des couts en millions F CFA par catégorie**

Catégorie	Coûts en millions F CFA		
	Coût Global	Coût 5 ans	Dont Etat
Locaux	6 778	4 528	2 686
Mobilier et équipement de bureau	571	561	329
Energie	449	449	114
Communication	598	583	110
Véhicules et moyens de transport	1 153	1 153	553
Fournitures et frais divers	731	721	430
Informatique	1 523	1 523	280
Appuis extérieurs en Assistance Technique	4 263	4 254	415
Formation	2 878	2 858	771
<b>Total</b>	<b>18 945</b>	<b>16 630</b>	<b>5 688</b>

## **Tableau des objectifs par thème et organe**

**Plan d'actions - liste des objectifs et mesures à mettre en œuvre**  
 thème - organe - objectif : évaluation des couts en millions F CFA

Coût Total	Coût / 5 ans
------------	--------------

thème   org   objectif	Données	
	Somme Coût	Coût / 5 ans
<b>1 - Préparation du Budget</b>		
<b>1 -DGB</b>		
1 - Perfectionner la prévision et le cadrage macroéconomique et budgétaire	298	298
2 - Renforcer le processus de préparation budgétaire	74	74
3 - Renforcer les capacités des services chargés de la préparation du Budget	116	116
<b>Somme 1 -DGB</b>	<b>488</b>	<b>488</b>
<b>2 -INSEED</b>		
1 - Renforcer la capacité de l'INSEED pour la préparation du Budget en rapport avec la DEP du ME	24	24
<b>Somme 2 -INSEED</b>	<b>24</b>	<b>24</b>
<b>Somme 1 - Préparation du Budget</b>	<b>512</b>	<b>512</b>
<b>2 - Exécution dépenses</b>		
<b>1 -MEF &amp; Autres</b>		
1 - Améliorer les compétences et les outils de gestion de la dépense Publique	108	108
2 - Poursuivre la réforme du circuit de la dépense	24	24
3 - Mettre en place des instruments efficaces de gestion de la solde	42	42
4 - Assurer la pérennité de la Solde et harmoniser les fichiers de Gestion du Personnel	0	0
<b>Somme 1 -MEF &amp; Autres</b>	<b>174</b>	<b>174</b>
<b>2 -DGMP</b>		
1 - Décentraliser l'achat public au niveau des ministères et des institutions	494	494
2 - Renforcer l'efficacité et la transparence des Marchés Publics	358	358
3 - Renforcer le contrôle en matière de passation des M.P.	80	80
4 - Doter l' OCMP de la compétence et des relations nécessaires pour la réforme des marchés publi	69	69
<b>Somme 2 -DGMP</b>	<b>1 001</b>	<b>1 001</b>
<b>Somme 2 - Exécution dépenses</b>	<b>1 174</b>	<b>1 174</b>
<b>3 - Trésor et Compta</b>		
<b>1 -DGT</b>		
1 - Adapter le Dispositif juridique de la comptabilité publique au nouveau Dispositif Budgétaire	78	78
2 - Retracer l'ensemble des opérations du Budget de l'Etat dans la Comptabilité Publique	30	30
3 - Améliorer la visibilité et la gestion de la trésorerie de l'Etat.	45	45
4 - Rendre opérationnelles les trésoreries régionales	1 204	1 203
5 - Mettre en place un système informatique performant pour la gestion	130	118
6 - Renforcer la coordination entre les services impliqués dans la gestion de la dette.	25	25
<b>Somme 1 -DGT</b>	<b>1 511</b>	<b>1 498</b>
<b>Somme 3 - Trésor et Compta</b>	<b>1 511</b>	<b>1 498</b>
<b>4 - Impôts</b>		
<b>1 -DGI</b>		
1 - Améliorer la gestion, le management et le contrôle interne	1 041	1 041
2 - Améliorer la professionnalisation des cadres de la DGI sur le moyen Terme	984	984
3 - Intensifier la lutte contre l'évasion fiscale du secteur informel	324	324
4 - Elargir l'assiette de l'impôt par une déconcentration sur le terrain	2 292	2 292
5 - Offrir aux opérateurs économiques plus de transparence et de sécurité juridique	176	176
<b>Somme 1 -DGI</b>	<b>4 817</b>	<b>4 817</b>
<b>Somme 4 - Impôts</b>	<b>4 817</b>	<b>4 817</b>

5 - Recettes Douanières		
<b>1 -DGD</b>		
1 - Professionnaliser les personnels des Douanes	413	410
2 - Développer le Management et le Contrôle Interne	201	201
3 - Faciliter et accélérer les procédures de dédouanement	1 588	1 588
4 - Offrir aux opérateurs plus de transparence	147	146
5 - Réorganiser les contrôles douaniers et le suivi des exonérations	85	85
6 - Suivi des exonérations des Conventions d'établissement	8	8
<b>Somme 1 -DGD</b>	<b>2 441</b>	<b>2 438</b>
<b>2 -Bureau de la Fiscalité Pétrolière</b>		
1 - Améliorer le Contrôle de la Fiscalité Pétrolière	682	432
<b>Somme 2 -Bureau de la Fiscalité Pétrolière</b>	<b>682</b>	<b>432</b>
<b>Somme 5 - Recettes Douanières</b>	<b>3 123</b>	<b>2 870</b>
6 - Contrôles sur l'exécution budgétaire		
<b>1 -Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières</b>		
1 - Communication	220	220
2 - Accomplissement des missions du CCSRP	322	322
3 - Prise en charge progressive et effective des dépenses de fonctionnement du CCSRP	43	42
4 - Renforcement des compétences du CCSRP	65	65
<b>Somme 1 -Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières</b>	<b>650</b>	<b>649</b>
<b>2 -Chambre Des Comptes</b>		
1 - Assurer l'autonomie budgétaire de la Chambre des Comptes	0	0
2 - Assurer l'autonomie juridique et l'indépendance de la Chambre des Comptes	60	60
3 - Renforcer les capacités de la Chambre des Comptes	30	30
<b>Somme 2 -Chambre Des Comptes</b>	<b>90</b>	<b>90</b>
<b>3 -Cour de Discipline Budgétaire</b>		
1 - Rendre opérationnelle la Cour de Discipline Budgétaire	243	243
<b>Somme 3 -Cour de Discipline Budgétaire</b>	<b>243</b>	<b>243</b>
<b>4 -Inspection Générale des Finances</b>		
1 - Redéfinir les missions et renforcer l'Inspection Générale des Finances	227	227
2 - Renforcer la concertation entre l' IGF et toutes les autres institutions de contrôle	5	5
<b>Somme 4 -Inspection Générale des Finances</b>	<b>232</b>	<b>232</b>
<b>5 -Ministère Chargé du Contrôle Général d'Etat et de La Moralisation</b>		
1 - Rendre opérationnel le Ministère	825	825
2 - Renforcer les Capacités du Ministère	270	270
3 - Mise en place d'une stratégie de communication du MCCGEM	146	146
4 - Renforcer la concertation avec les institutions de contrôle	62	62
5 - Moraliser la vie Publique	361	311
9 - Renforcer le contrôle en matière de passation des M.P.	70	70
<b>Somme 5 -Ministère Chargé du Contrôle Général d'Etat et de La Moralisation</b>	<b>1 734</b>	<b>1 683</b>
<b>6 -Parlement</b>		
1 - Renforcer le contrôle parlementaire sur l'exécution du Budget	97	97
2 - Renforcer l'équipement de la Commission des Finances	57	57
<b>Somme 6 -Parlement</b>	<b>154</b>	<b>154</b>
<b>7 -Objectif Commun</b>		
1 - Accès des institutions de contrôle aux données informatisées sur l'exécution du budget	50	50
<b>Somme 7 -Objectif Commun</b>	<b>50</b>	<b>50</b>
<b>Somme 6 - Contrôles sur l'exécution budgétaire</b>	<b>3 151</b>	<b>3 101</b>

<b>7 - Ressources Humaines du MEF</b>		
<b>1 -SG MEF &amp; CESRAP</b>		
1 - Mise en place du cadre institutionnel de gestion du personnel du MEF	110	110
2 - Introduire progressivement le recrutement sur concours et la promotion au mérite	238	238
3 - Introduire progressivement la rémunération fondé sur le rendement	128	128
4 - Coordination du processus de réforme entre le MEF et les autres ministères	10	10
<b>Somme 1 -SG MEF &amp; CESRAP</b>	<b>485</b>	<b>485</b>
<b>2 -Formation MEF</b>		
1 - Repenser l'élaboration des plans de formation au MEF / offre locale	170	170
2 - Renforcer la capacité des institutions locales de formation	222	222
<b>Somme 2 -Formation MEF</b>	<b>392</b>	<b>392</b>
<b>3 -CESRAP / Programme pilote</b>		
1 - Renforcer la capacité de préparation du budget 2 006	46	46
2 - Doter l' OCMP de la compétence et des relations nécessaires pour la réforme des marchés publi	0	0
<b>Somme 3 -CESRAP / Programme pilote</b>	<b>46</b>	<b>46</b>
<b>Somme 7 - Ressources Humaines du MEF</b>	<b>922</b>	<b>922</b>
<b>8 - Mesures Générales</b>		
<b>1 -SG MEF</b>		
1 - Révision du régime Financier et Comptable du Tchad	147	147
2 - Mettre en ligne l'organisation du MEF avec ses missions rénovées	2 280	280
<b>Somme 1 -SG MEF</b>	<b>2 427</b>	<b>427</b>
<b>2 -SG MEF / Cellule Informatique</b>		
1 - Définir une politique de développement informatique du MEF et organiser sa mise en œuvre	287	287
2 - Développer un réseau intranet et internet pour la communication au sein du MEF et avec les DA	542	542
3 - Doter le MEF de logiciels de gestion performants et sécurisés	481	481
<b>Somme 2 -SG MEF / Cellule Informatique</b>	<b>1 309</b>	<b>1 309</b>
<b>Somme 8 - Mesures Générales</b>	<b>3 736</b>	<b>1 736</b>
<b>Total</b>	<b>18 945</b>	<b>16 630</b>

## **Tableau des mesures par objectif, thème et organe**

**Plan d'actions - liste des objectifs et mesures à mettre en œuvre**  
**thème - organe - mesure : évaluation des couts en millions F CFA**

Besoin Total	Coût / 5 ans
-----------------	-----------------

thème	Données	
organe	Besoin Totz	Coût / 5 ans
mesure		
<b>1 - Préparation du Budget</b>		
<b>1 -DGB</b>		
<b>1 - Perfectionner la prévision et le cadrage macroéconomique et budgétaire</b>		
1 - Renforcer la capacité de prévision de la DEP du MEF et du Comité de Cadrage	90	90
2 - Développer la qualité du CDMT et du TOFE	101	101
3 - Mettre en place un modèle de projection des revenus pétroliers et former les cadres à son utilisation.	58	58
4 - Améliorer la capacité de prévision des recettes non pétrolières	50	50
<b>Somme 1 - Perfectionner la prévision et le cadrage macroéconomique et budgétaire</b>	<b>298</b>	<b>298</b>
<b>2 - Renforcer le processus de préparation budgétaire</b>		
1 - Formaliser le calendrier et la procédure de préparation budgétaire avant le dépôt du projet de LF à l'AN	8	8
2 - Renforcer le rôle des Budgets de Programmes dans le processus de préparation budgétaire	28	28
3 - Améliorer la lisibilité du document Budgétaire	13	13
4 - Appliquer les autorisations d'engagement dans les ministères en conformité avec la Loi Organique,	0	0
5 - Produire des Rapports de suivi de performance et des Revues légères des Dépenses Publiques	13	13
6 - Rendre opérationnelle la décision rendant le MEF responsable de la gestion du Budget Unifié	13	13
<b>Somme 2 - Renforcer le processus de préparation budgétaire</b>	<b>74</b>	<b>74</b>
<b>3 - Renforcer les capacités des services chargés de la préparation du Budget</b>		
1 - Recentrer la DGB sur les métiers relatifs à la préparation et au suivi budgétaire	20	20
2 - Renforcer les capacités techniques des Ministères dans la programmation des dépenses,	60	60
3 - Renforcer les moyens informatiques pour la préparation du Budget et la formation des services utilisateurs	36	36
<b>Somme 3 - Renforcer les capacités des services chargés de la préparation du Budget</b>	<b>116</b>	<b>116</b>
<b>Somme 1 -DGB</b>	<b>488</b>	<b>488</b>
<b>2 -INSEED</b>		
<b>1 - Renforcer la capacité de l'INSEED pour la préparation du Budget en rapport avec la DEP du M</b>		
1 - Renforcer la coopération entre l'INSEED et la DEP (pour mémoire cf DEP)	0	0
2 - Améliorer le cadre institutionnel de la prévision	4	4
3 - Doter l'INSEED des moyens de travail adéquats	20	20
<b>Somme 1 - Renforcer la capacité de l'INSEED pour la préparation du Budget en rapport avec</b>	<b>24</b>	<b>24</b>
<b>Somme 2 -INSEED</b>	<b>24</b>	<b>24</b>
<b>Somme 1 - Préparation du Budget</b>	<b>512</b>	<b>512</b>

2 - Exécution dépenses		
<b>1 -MEF &amp; Autres</b>		
<b>1 - Améliorer les compétences et les outils de gestion de la dépense Publique</b>		
1 - Finaliser la mise en oeuvre du "CID"	25	25
2 - Définir les profils des DAAFM et assurer leur efficacité - Renforcement du personnel des DAAFM	23	23
3 - Déconcentrer la gestion des RH de la fonction publique vers les ministères - Créer selon les cas les DRH et les DEP	0	0
4 - Développer les moyens d'information sur l'exécution budgétaire	0	0
5 - Etablir une nomenclature des pièces justificatives de la dépense publique	10	10
6 - Organiser la gestion et le suivi des investissements sur le budget de l'Etat.	20	20
7 - Poursuivre la codification fonctionnelle / dépenses des programmes de réduction de la pauvreté	30	30
<b>Somme 1 - Améliorer les compétences et les outils de gestion de la dépense Publique</b>	<b>108</b>	<b>108</b>
<b>2 - Poursuivre la réforme du circuit de la dépense</b>		
1 - Assurer la mise en place des crédits budgétaires en tout début d'année	0	0
2 - Déconcentrer les services du CFE vers les ministères dépensiers	15	15
3 - Engager la déconcentration des services de l'ordonnancement vers les ministères	9	9
4 - Développer un contrôle de gestion sur l'exécution du Budget	0	0
5 - Reformuler la chaîne des contrôles financiers sur la dépense en vue de sa simplification	0	0
6 - Envisager globalement la délégation des crédits dans les régions	0	0
<b>Somme 2 - Poursuivre la réforme du circuit de la dépense</b>	<b>24</b>	<b>24</b>
<b>3 - Mettre en place des instruments efficaces de gestion de la solde</b>		
1 - Actualiser les procédures de gestion de la solde / SIGASPE	32	32
2 - Expliciter et rationaliser les phases du circuit des dépenses du personnel	10	10
3 - Mettre à jour et diffuser le guide utilisateur du système informatique des dépenses du personnel (cf SIGASPE)	0	0
<b>Somme 3 - Mettre en place des instruments efficaces de gestion de la solde</b>	<b>42</b>	<b>42</b>
<b>4 - Assurer la pérennité de la Solde et harmoniser les fichiers de Gestion du Personnel</b>		
1 - Renouveler les utilisateurs des programmes de gestion du personnel de la FP (cf SIGASPE)	0	0
2 - Assurer la maintenance de l'outil informatique (cf SIGASPE)	0	0
3 - Mettre en place le système intégré de gestion du personnel civil (cf SIGASPE)	0	0
4 - Déconcentrer la Gestion du Personnel de la Fonction Publique dans les ministères (cf SIGASPE)	0	0
<b>Somme 4 - Assurer la pérennité de la Solde et harmoniser les fichiers de Gestion du Personnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Somme 1 -MEF &amp; Autres</b>	<b>174</b>	<b>174</b>
<b>2 -DGMP</b>		
<b>1 - Décentraliser l'achat public au niveau des ministères et des institutions</b>		
1 - Mise en place des institutions issues du cadre institutionnel	0	0
2 - Renforcer le Cadre Réglementaire et institutionnel des MP	20	20
3 - Améliorer les conditions de travail de l'OCMP et du CRR	241	241
4 - Coordonner la mise en œuvre et le suivi de la Réforme	10	10
5 - Elaborer et mettre en place un plan global de formation sur les MP	223	223
<b>Somme 1 - Décentraliser l'achat public au niveau des ministères et des institutions</b>	<b>494</b>	<b>494</b>
<b>2 - Renforcer l'efficacité et la transparence des Marchés Publics</b>		
1 - Systématiser la planification des MP (AC & OCMP)	240	240
2 - Informatiser le suivi des marchés au niveau de l'OCMP et des AC	28	28
3 - Organiser la publicité sur les informations en matière de Marchés Publics	64	64
4 - Organiser l'archivage des documents de MP (AC & OCMP)	26	26
<b>Somme 2 - Renforcer l'efficacité et la transparence des Marchés Publics</b>	<b>358</b>	<b>358</b>
<b>3 - Renforcer le contrôle en matière de passation des M.P.</b>		
1 - Définir et rendre opérationnel l'Audit des marchés publics	80	80
<b>Somme 3 - Renforcer le contrôle en matière de passation des M.P.</b>	<b>80</b>	<b>80</b>
<b>4 - Doter l' OCMP de la compétence et des relations nécessaires pour la réforme des marchés p</b>		
1 - Renforcement des compétences du Tchad en matière de passation des marchés	55	55
2 - Échange d'expériences avec les pays qui ont connu des avancées dans le domaine de la régulation des marchés (série de vidéoconférences)	14	14
<b>Somme 4 - Doter l' OCMP de la compétence et des relations nécessaires pour la réforme des</b>	<b>69</b>	<b>69</b>
<b>Somme 2 -DGMP</b>	<b>1 001</b>	<b>1 001</b>
<b>Somme 2 - Exécution dépenses</b>	<b>1 174</b>	<b>1 174</b>

3 - Trésor et Compta		
<b>1 -DGT</b>		
<b>1 - Adapter le Dispositif juridique de la comptabilité publique au nouveau Dispositif Budgétaire</b>		
1 - Réviser le cadre juridique (cf mesures communes)	0	0
2 - Former le personnel du trésor aux nouvelles règles de la comptabilité publique	78	78
3 - Professionnaliser la fonction de comptable public	0	0
4 - Rendre opérationnelle la cellule micro - finances de la Direction des Finances Extérieures	0	0
<b>Somme 1 - Adapter le Dispositif juridique de la comptabilité publique au nouveau Dispositif</b>	<b>78</b>	<b>78</b>
<b>2 - Retracer l'ensemble des opérations du Budget de l'Etat dans la Comptabilité Publique</b>		
1 - Intégrer les opérations de l'Etat sur ressources extérieures dans la Comptabilité Publique	20	20
2 - Assurer la fiabilité et accélérer la production des documents comptables (balance du trésor, arrêtés comptables, compte de gestion).	10	10
<b>Somme 2 - Retracer l'ensemble des opérations du Budget de l'Etat dans la Comptabilité Pub</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
<b>3 - Améliorer la visibilité et la gestion de la trésorerie de l'Etat.</b>		
1 - Accélérer l'information sur les disponibilités	15	15
2 - Améliorer les conditions de transferts de fonds	10	10
3 - Rationaliser la gestion de l'ensemble de la trésorerie	18	17
4 - Suivi comptable de la gestion du Fonds pour les Générations Futures	3	3
<b>Somme 3 - Améliorer la visibilité et la gestion de la trésorerie de l'Etat.</b>	<b>45</b>	<b>45</b>
<b>4 - Rendre opérationnelles les trésoreries régionales</b>		
1 - Asseoir les trésoreries régionales	1 159	1 158
2 - Création d'une structure pour centraliser les opérations des comptables principaux	45	45
3 - Définir les relations fonctionnelles entre comptables principaux et secondaires (mesure à regrouper avec "asseoir les TR")	0	0
<b>Somme 4 - Rendre opérationnelles les trésoreries régionales</b>	<b>1 204</b>	<b>1 203</b>
<b>5 - Mettre en place un système informatique performant pour la gestion</b>		
1 - Migration et décentralisation informatique de la gestion du trésor et de la comptabilité (cf mesure transversale)	92	92
1 - Renforcer la compétence dans l'utilisation du logiciel de gestion de la dette (SYGADE)	38	26
<b>Somme 5 - Mettre en place un système informatique performant pour la gestion</b>	<b>130</b>	<b>118</b>
<b>6 - Renforcer la coordination entre les services impliqués dans la gestion de la dette.</b>		
1 - Fluidifier la circulation de l'information entre la Dette, les services comptables et le TPG (confier la signature des conventions de prêts et garanties au seul Ministre du MEF)	25	25
<b>Somme 6 - Renforcer la coordination entre les services impliqués dans la gestion de la dette</b>	<b>25</b>	<b>25</b>
<b>Somme 1 -DGT</b>	<b>1 511</b>	<b>1 498</b>
<b>Somme 3 - Trésor et Compta</b>	<b>1 511</b>	<b>1 498</b>

4 - Impôts		
<b>1 -DGI</b>		
<b>1 - Améliorer la gestion, le management et le contrôle interne</b>		
1 - Doter la DGI de moyens de fonctionnement en adéquation avec ses objectifs	641	641
2 - Mettre en œuvre une Gestion des Ressources Humaines de la DGI motivante	55	54
3 - Moderniser et développer les applications informatiques	71	71
4 - Mettre en réseau les services de la DGI et développer la communication intranet	47	47
5 - Soutien aux services chargés de gérer le secteur pétrolier (expertise technique)	43	43
6 - Adapter les imprimés administratifs aux directives CEMAC et OHADA	42	42
7 - Développer le contrôle interne	68	68
8 - Poursuivre les évaluations annuelles permettant de mesurer l'impact du plan d'action	40	40
9 - Mettre en œuvre un contrat d'objectif	34	34
<b>Somme 1 - Améliorer la gestion, le management et le contrôle interne</b>	<b>1 041</b>	<b>1 041</b>
<b>2 - Améliorer la professionnalisation des cadres de la DGI sur le moyen Terme</b>		
1 - Gérer rigoureusement la formation et tirer le meilleur parti des formations à l'étranger	26	26
2 - Equiper et professionnaliser l'équipe de formation de la DGI	96	96
3 - Développer les formations de cadres au management	54	54
4 - Développer la formation professionnelle continue à N'Djaména, en province et à l'étranger	378	378
5 - Poursuivre les formations à la bureautique et à la déontologie	46	46
6 - Mettre en œuvre des formations communes avec les Douanes	81	81
7 - Mettre en place une formation initiale pour les recrutements et lors des promotions	305	304
<b>Somme 2 - Améliorer la professionnalisation des cadres de la DGI sur le moyen Terme</b>	<b>984</b>	<b>984</b>
<b>3 - Intensifier la lutte contre l'évasion fiscale du secteur informel</b>		
1 - Intensifier les relations de la DGI avec les autres directions du MEF et au niveau CEMAC	24	23
2 - Développer la collecte de l'information de toute nature (marchés d'Etat, grossistes, importateurs, projets, ONG, Etc.)	94	94
3 - Sécuriser le Numéro d'identification fiscal (NIF): carte NIF sécurisée; base de donnée DGI à jour	69	68
4 - Développer les contrôles sous l'angle personnel (taxation sur signes extérieurs de richesse)	14	13
5 - Réintégrer la brigade polyvalente impôts / douanes à la DGI pour le contrôle ex post des exonérations	45	45
6 - Renforcer les moyens du contrôle fiscal externe	80	80
<b>Somme 3 - Intensifier la lutte contre l'évasion fiscale du secteur informel</b>	<b>324</b>	<b>324</b>
<b>4 - Elargir l'assiette de l'impôt par une déconcentration sur le terrain</b>		
1 - Développer la présence de la DGI sur le terrain: optimiser la gestion des redevables (DGE - DIT - DOM)	248	248
2 - Développer le recensement de la matière imposable par une meilleure présence sur le terrain	37	37
3 - Créer sur la capitale 3 hotels des impôts à proximité de l'activité économique	712	712
4 - Développer la présence en province dans toutes les régions, départements et sites importants	1 295	1 295
<b>Somme 4 - Elargir l'assiette de l'impôt par une déconcentration sur le terrain</b>	<b>2 292</b>	<b>2 292</b>
<b>5 - Offrir aux opérateurs économiques plus de transparence et de sécurité juridique</b>		
1 - Développer la doctrine administrative et sa diffusion	33	32
2 - Actualisation du Code général des impôts et procéder à sa publication	40	40
3 - Sensibiliser les acteurs économiques : secteur formel et petits redevables	30	30
4 - Améliorer la diffusion de la Législation: site WEB; brochures d'information; cellule d'accueil	46	46
5 - Développer les Conventions Fiscales pour éviter les doubles impositions (France, USA, ...)	27	27
<b>Somme 5 - Offrir aux opérateurs économiques plus de transparence et de sécurité juridique</b>	<b>176</b>	<b>176</b>
<b>Somme 1 -DGI</b>	<b>4 817</b>	<b>4 817</b>
<b>Somme 4 - Impôts</b>	<b>4 817</b>	<b>4 817</b>

<b>5 - Recettes Douanières</b>		
<b>1 -DGD</b>		
<b>1 - Professionnaliser les personnels des Douanes</b>		
1 - Suspendre tout recrutement de personnel des Douanes sur l'ensemble du territoire	0	0
2 - Recensement exhaustif du personnel des Douanes sur l'ensemble du territoire	66	64
3 - Doter la Douane d'un statut particulier modernisé	38	38
4 - Définir et mettre en œuvre les programmes et outils de formation / perfectionnement	259	259
5 - Renforcer le Centre de Formation de la Douane	38	38
6 - Elaborer un plan de redéploiement / insertion / qualification	13	13
<b>Somme 1 - Professionnaliser les personnels des Douanes</b>	<b>413</b>	<b>410</b>
<b>2 - Développer le Management et le Contrôle Interne</b>		
1 - Elaborer un contrat d'objectif avec l'Etat / M.E.F	38	38
2 - Réactiver un système de restitution hebdomadaire des statistiques	57	57
3 - Mettre en place un système de suivi des performances des services	25	25
4 - Changer la culture "de résultat" au profit d'une culture de management	40	40
5 - Piloter et évaluer la réforme (suivi régulier)	42	42
<b>Somme 2 - Développer le Management et le Contrôle Interne</b>	<b>201</b>	<b>201</b>
<b>3 - Faciliter et accélérer les procédures de dédouanement</b>		
1 - Phase Pilote sur N'Guéli	1 070	1 070
2 - Phase Pilote autres Sites de N'Djamena (Aéroport)	105	105
3 - Phase 3 : Extension bureaux régionaux	321	321
4 - Phase 4 : interconnexion des 4 postes de la capitale	93	93
<b>Somme 3 - Faciliter et accélérer les procédures de dédouanement</b>	<b>1 588</b>	<b>1 588</b>
<b>4 - Offrir aux opérateurs plus de transparence</b>		
1 - Imprimer et diffuser le Tarif et le Code CEMAC	18	18
2 - Réaliser des guides pratiques avec la participation des opérateurs et les sensibiliser	53	53
3 - Mettre en place un site web de la Douane	77	76
<b>Somme 4 - Offrir aux opérateurs plus de transparence</b>	<b>147</b>	<b>146</b>
<b>5 - Réorganiser les contrôles douaniers et le suivi des exonérations</b>		
1 - Appliquer progressivement la valeur transactionnelle (OMC) et diffuser les consignes	20	20
2 - Mettre en œuvre un suivi informatisé des exonérations octroyées par produit et par bénéficiaire	25	25
3 - Renforcer les moyens de la Brigade chargée du contrôle douanier à posteriori	40	40
<b>Somme 5 - Réorganiser les contrôles douaniers et le suivi des exonérations</b>	<b>85</b>	<b>85</b>
<b>6 - Suivi des exonérations des Conventions d'établissement</b>		
1 - Etablir un visa préalable obligatoire du MEF	8	8
<b>Somme 6 - Suivi des exonérations des Conventions d'établissement</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
<b>Somme 1 -DGD</b>	<b>2 441</b>	<b>2 438</b>
<b>2 -Bureau de la Fiscalité Pétrolière</b>		
<b>1 - Améliorer le Contrôle de la Fiscalité Pétrolière</b>		
1 - Doter le bureau de la fiscalité pétrolière en moyens	506	256
2 - Améliorer les méthodes et former les personnels	176	176
<b>Somme 1 - Améliorer le Contrôle de la Fiscalité Pétrolière</b>	<b>682</b>	<b>432</b>
<b>Somme 2 -Bureau de la Fiscalité Pétrolière</b>	<b>682</b>	<b>432</b>
<b>Somme 5 - Recettes Douanières</b>	<b>3 123</b>	<b>2 870</b>

<b>6 - Contrôles sur l'exécution budgétaire</b>		
<b>1 - Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières</b>		
<b>1 - Communication</b>		
1 - Sensibiliser les institutions sur les missions du Collège et les informer sur les projets financés sur les revenus pétroliers	70	70
2 - Informer le grand public sur les missions du Collège et les projets financés sur les revenus pétroliers	150	150
<b>Somme 1 - Communication</b>	<b>220</b>	<b>220</b>
<b>2 - Accomplissement des missions du CCSRP</b>		
1 - Veiller à la qualité du contrôle à priori exercé par le Collège	45	45
2 - Définition d'une méthodologie de contrôle a posteriori	10	10
3 - Développer la capacité d'analyse et de recommandations sur le projet annuel de Budget	22	22
4 - Missions de contrôle a posteriori sur sites	245	245
<b>Somme 2 - Accomplissement des missions du CCSRP</b>	<b>322</b>	<b>322</b>
<b>3 - Prise en charge progressive et effective des dépenses de fonctionnement du CCSRP</b>		
1 - Inscription de l'intégralité des dépenses de fonctionnement du Collège au budget de l'Etat	43	42
<b>Somme 3 - Prise en charge progressive et effective des dépenses de fonctionnement du CC</b>	<b>43</b>	<b>42</b>
<b>4 - Renforcement des compétences du CCSRP</b>		
1 - Formation et échanges d'expériences	65	65
<b>Somme 4 - Renforcement des compétences du CCSRP</b>	<b>65</b>	<b>65</b>
<b>Somme 1 - Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières</b>	<b>650</b>	<b>649</b>
<b>2 - Chambre Des Comptes</b>		
<b>1 - Assurer l'autonomie budgétaire de la Chambre des Comptes</b>		
1 - Inscrire sous la rubrique de la Cour Suprême, une dotation budgétaire : "Fonds de contrôle et d'audit de la C.C"	0	0
<b>Somme 1 - Assurer l'autonomie budgétaire de la Chambre des Comptes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2 - Assurer l'autonomie juridique et l'indépendance de la Chambre des Comptes</b>		
1 - Transformer la Chambre des Comptes en Cour des Comptes	60	60
<b>Somme 2 - Assurer l'autonomie juridique et l'indépendance de la Chambre des Comptes</b>	<b>60</b>	<b>60</b>
<b>3 - Renforcer les capacités de la Chambre des Comptes</b>		
1 - Rendre opérationnelle la fonction juridictionnelle de la Chambre des Comptes	30	30
<b>Somme 3 - Renforcer les capacités de la Chambre des Comptes</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
<b>Somme 2 - Chambre Des Comptes</b>	<b>90</b>	<b>90</b>
<b>3 - Cour de Discipline Budgétaire</b>		
<b>1 - Rendre opérationnelle la Cour de Discipline Budgétaire</b>		
1 - Adoption des projets des textes organisationnels	3	3
2 - Affectation et équipement d'un local	90	90
3 - Renforcement des capacités humaines et techniques y compris par le partenariat	70	70
4 - Mise à disposition des moyens matériels et financiers	80	80
<b>Somme 1 - Rendre opérationnelle la Cour de Discipline Budgétaire</b>	<b>243</b>	<b>243</b>
<b>Somme 3 - Cour de Discipline Budgétaire</b>	<b>243</b>	<b>243</b>
<b>4 - Inspection Générale des Finances</b>		
<b>1 - Redéfinir les missions et renforcer l'Inspection Générale des Finances</b>		
1 - Mettre en place un suivi des recommandations contenues dans les rapports de l'IGF	8	8
2 - Instituer un statut particulier à l'IGF (cf aussi CESRAP)	7	7
3 - Assurer une formation adaptée aux inspecteurs	33	33
4 - Mettre en réseau informatique l'IGF avec les régies des recettes et des dépenses	30	30
5 - Doter l'IGF des moyens matériels suffisants pour l'accomplissement de ses missions	150	150
<b>Somme 1 - Redéfinir les missions et renforcer l'Inspection Générale des Finances</b>	<b>227</b>	<b>227</b>
<b>2 - Renforcer la concertation entre l'IGF et toutes les autres institutions de contrôle</b>		
1 - Instaurer une concertation entre les institutions de contrôle	5	5
<b>Somme 2 - Renforcer la concertation entre l'IGF et toutes les autres institutions de contrôle</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>Somme 4 - Inspection Générale des Finances</b>	<b>232</b>	<b>232</b>

<b>6 - Contrôles sur l'exécution budgétaire</b>		
<b>5 -Ministère Chargé du Contrôle Général d'Etat et de La Moralisation</b>		
<b>1 - Rendre opérationnel le Ministère</b>		
1 - Affectation et équipement d'un local	430	430
2 - Dotation en moyens matériels suffisants	395	395
<b>Somme 1 - Rendre opérationnel le Ministère</b>	<b>825</b>	<b>825</b>
<b>2 - Renforcer les Capacités du Ministère</b>		
1 - Recrutement d'un personnel qualifié et expérimenté	0	0
2 - Arrêter un plan de formation du personnel du ministère et le mettre en œuvre	90	90
3 - Mise à disposition d'un fonds d'inspection et de contrôle	180	180
<b>Somme 2 - Renforcer les Capacités du Ministère</b>	<b>270</b>	<b>270</b>
<b>3 - Mise en place d'une stratégie de communication du MCGEM</b>		
1 - Entreprendre une large information et sensibilisation sur les missions et les activités liées à la moralisation	125	125
2 - Mettre en place un service de documentation	15	15
3 - Produire un Bulletin Trimestriel	6	6
<b>Somme 3 - Mise en place d'une stratégie de communication du MCGEM</b>	<b>146</b>	<b>146</b>
<b>4 - Renforcer la concertation avec les institutions de contrôle</b>		
1 - Créer un cadre de concertation avec les autres institutions de contrôle	0	0
2 - Créer un cadre de concertation avec les autres acteurs de la moralisation publique	0	0
3 - Rendre accessible aux services de contrôle la comptabilité des projets sur ressources extérieures	62	62
<b>Somme 4 - Renforcer la concertation avec les institutions de contrôle</b>	<b>62</b>	<b>62</b>
<b>5 - Moraliser la vie Publique</b>		
1 - Réaliser une enquête Nationale sur la perception de la corruption et l'ordre public	231	231
2 - Mise en œuvre du code éthique et déontologique des MP	80	80
3 - Création des Comités d'Ethique au sein des administrations	30	0
4 - Vulgariser la Charte des Partis Politiques	20	0
<b>Somme 5 - Moraliser la vie Publique</b>	<b>361</b>	<b>311</b>
<b>9 - Renforcer le contrôle en matière de passation des M.P.</b>		
1 - Définir et rendre opérationnelle la lutte contre la corruption	0	0
2 - Appliquer les sanctions prévues par les textes en vigueur	0	0
3 - Renforcer le contrôle ex post	70	70
<b>Somme 9 - Renforcer le contrôle en matière de passation des M.P.</b>	<b>70</b>	<b>70</b>
<b>Somme 5 -Ministère Chargé du Contrôle Général d'Etat et de La Moralisation</b>	<b>1 734</b>	<b>1 683</b>
<b>6 -Parlement</b>		
<b>1 - Renforcer le contrôle parlementaire sur l'exécution du Budget</b>		
1 - Renforcer la compétence de la Commission des Finances		
2 - Mettre en œuvre une communication interne sur l'économie et les finances de l'Etat	36	36
3 - Mettre en œuvre une communication nationale sur l' économie et les finances publiques	61	61
<b>Somme 1 - Renforcer le contrôle parlementaire sur l'exécution du Budget</b>	<b>97</b>	<b>97</b>
<b>2 - Renforcer l'équipement de la Commission des Finances</b>		
1 - Acquisition de matériel informatique et de communication	7	7
2 - Mise en place d'un centre d'archivage et de documentation	50	50
<b>Somme 2 - Renforcer l'équipement de la Commission des Finances</b>	<b>57</b>	<b>57</b>
<b>Somme 6 -Parlement</b>	<b>154</b>	<b>154</b>
<b>7 -Objectif Commun</b>		
<b>1 - Accès des institutions de contrôle aux données informatisées sur l'exécution du budget</b>		
1 - Conditions d'accès et formation sur les programmes de gestion des dépenses de l'ETAT	50	50
<b>Somme 1 - Accès des institutions de contrôle aux données informatisées sur l'exécution du</b>	<b>50</b>	<b>50</b>
<b>Somme 7 -Objectif Commun</b>	<b>50</b>	<b>50</b>
<b>Somme 6 - Contrôles sur l'exécution budgétaire</b>	<b>3 151</b>	<b>3 101</b>

<b>7 - Ressources Humaines du MEF</b>		
<b>1 -SG MEF &amp; CESRAP</b>		
<b>1 - Mise en place du cadre institutionnel de gestion du personnel du MEF</b>		
1 - Transformer la division administrative de la DAAF-MEF en division des ressources humaines	20	20
2 - Renforcer la division des ressources humaines (DRH)	74	74
3 - Rattacher à la DRH tous les agents chargés du personnel dans les Directions du MEF	16	16
<b>Somme 1 - Mise en place du cadre institutionnel de gestion du personnel du MEF</b>	<b>110</b>	<b>110</b>
<b>2 - Introduire progressivement le recrutement sur concours et la promotion au mérite</b>		
1 - Suspendre les affectations par le ministère de la Fonction Publique au MEF	15	15
2 - Définir les profils des postes et des agents disponibles avant toute procédure de recrutement	65	65
3 - Renforcer les capacités des agents en poste en vue d'un redéploiement par rapport aux besoins réels	18	18
4 - Organiser les modalités pratiques de recrutement sur concours au sein du MEF	10	10
5 - Appliquer systématiquement les procédures pilotes de recrutement sur concours (procédure conjointe MEF/MFP)	50	50
6 - Développer un système d'évaluation des agents pour l'avancement de grade et de salaire basé sur le mérite	55	55
7 - A partir de l'évaluation, appliquer intégralement la grille indiciaire	25	25
<b>Somme 2 - Introduire progressivement le recrutement sur concours et la promotion au mérite</b>	<b>238</b>	<b>238</b>
<b>3 - Introduire progressivement la rémunération fondé sur le rendement</b>		
1 - Appliquer le décret sur les indemnités dans toute sa rigueur	35	35
2 - Mettre en place des procédures objectives d'octroi des indemnités	28	28
3 - Accorder des indemnités au rendement sur la base des nouveaux textes	33	33
4 - Accorder des indemnités d'éloignement aux fonctionnaires travaillant à l'intérieur du pays	33	33
<b>Somme 3 - Introduire progressivement la rémunération fondé sur le rendement</b>	<b>128</b>	<b>128</b>
<b>4 - Coordination du processus de réforme entre le MEF et les autres ministères</b>		
1 - Mise en place d'un dispositif efficace de coordination	10	10
<b>Somme 4 - Coordination du processus de réforme entre le MEF et les autres ministères</b>	<b>10</b>	<b>10</b>
<b>Somme 1 -SG MEF &amp; CESRAP</b>	<b>485</b>	<b>485</b>
<b>2 -Formation MEF</b>		
<b>1 - Repenser l'élaboration des plans de formation au MEF / offre locale</b>		
1 - Fixer des objectifs prioritaires de réalisation en se basant sur le plan stratégique du ministère	30	30
2 - Identifier les compétences existantes et les faiblesses au niveau des ressources humaines	80	80
3 - Établir un plan de formation prenant en compte les objectifs et les contraintes	45	45
4 - Suivi et évaluation (satisfaction, application, leçons de l'expérience)	15	15
<b>Somme 1 - Repenser l'élaboration des plans de formation au MEF / offre locale</b>	<b>170</b>	<b>170</b>
<b>2 - Renforcer la capacité des institutions locales de formation</b>		
1 - Faire le bilan des compétences et curriculum existants	57	57
2 - Développer les pôles de compétence ou d'excellence :	60	60
3 - Renforcer et appuyer les pôles d'excellence :	105	105
<b>Somme 2 - Renforcer la capacité des institutions locales de formation</b>	<b>222</b>	<b>222</b>
<b>Somme 2 -Formation MEF</b>	<b>392</b>	<b>392</b>
<b>3 -CESRAP / Programme pilote</b>		
<b>1 - Renforcer la capacité de préparation du budget 2 006</b>		
1 - Atelier préparatoire à l'élaboration de la revue des dépenses publiques	15	15
2 - Atelier sur la préparation des programmes sectoriels et la formulation des budgets programme	15	15
3 - Atelier de formation sur le logiciel Excel afin d'améliorer la préparation budgétaire	16	16
<b>Somme 1 - Renforcer la capacité de préparation du budget 2 006</b>	<b>46</b>	<b>46</b>
<b>2 - Doter l' OCMP de la compétence et des relations nécessaires pour la réforme des marchés p</b>		
1 - Renforcement des compétences du Tchad en matière de passation des marchés	0	0
2 - Échange d'expériences avec les pays qui ont connu des avancées dans le domaine de la régulation des marchés (série de vidéoconférences)	0	0
<b>Somme 2 - Doter l' OCMP de la compétence et des relations nécessaires pour la réforme des</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Somme 3 -CESRAP / Programme pilote</b>	<b>46</b>	<b>46</b>
<b>Somme 7 - Ressources Humaines du MEF</b>	<b>922</b>	<b>922</b>

<b>8 - Mesures Générales</b>		
<b>1 -SG MEF</b>		
<b>1 - Révision du régime Financier et Comptable du Tchad</b>		
1 - Finaliser et adopter le projet de Loi Organique	47	47
2 - Elaborer au cas par cas les manuels de procédures actualisées	100	100
<b>Somme 1 - Révision du régime Financier et Comptable du Tchad</b>	<b>147</b>	<b>147</b>
<b>2 - Mettre en ligne l'organisation du MEF avec ses missions renouvelées</b>		
1 - Adapter l'organigramme du MEF aux missions renouvelées et organiser sa mise en œuvre	60	60
2 - Renforcer le suivi financier des revenus pétroliers au sein du MEF en rapport avec les autres instances	0	0
3 - Renforcer la fonction macro économique au sein du MEF en rapport avec le Plan et l'INSEED	0	0
4 - Tirer le meilleur parti des locaux et en construire de nouveaux (pour Mémoire)	2 220	220
<b>Somme 2 - Mettre en ligne l'organisation du MEF avec ses missions renouvelées</b>	<b>2 280</b>	<b>280</b>
Somme 1 -SG MEF	2 427	427
<b>2 -SG MEF / Cellule Informatique</b>		
<b>1 - Définir une politique de développement informatique du MEF et organiser sa mise en œuvre</b>		
1 - Elaborer une stratégie de développement informatique et NTIC	55	55
2 - Assurer un statut attractif et le perfectionnement continu des informaticiens du MEF	89	89
3 - Développer les formations continues du personnel du MEF aux NTIC	143	143
<b>Somme 1 - Définir une politique de développement informatique du MEF et organiser sa mis</b>	<b>287</b>	<b>287</b>
<b>2 - Développer un réseau intranet et internet pour la communication au sein du MEF et avec les</b>		
1 - Constituer l'infrastructure réseau pour l'ensemble des applications du MEF	542	542
<b>Somme 2 - Développer un réseau intranet et internet pour la communication au sein du MEF</b>	<b>542</b>	<b>542</b>
<b>3 - Doter le MEF de logiciels de gestion performants et sécurisés</b>		
1 - Poursuivre le déploiement du CID	183	183
2 - Moderniser la gestion du personnel et de la solde (SIGASPE)	220	220
3 - poursuivre le déploiement de SYDONIA	0	0
4 - Acquérir un logiciel moderne de comptabilité de l'Etat ( cf Trésor )	0	0
5 - Informatiser la gestion des Droits et Taxes et des contribuables	0	0
6 - développer un système de suivi des revenus pétroliers (revenus sur les ventes et fiscalité du secteur)	0	0
7 - Organiser les interfaces entre les différentes applications et le CID (dette, investissements, MP, ...)	78	78
<b>Somme 3 - Doter le MEF de logiciels de gestion performants et sécurisés</b>	<b>481</b>	<b>481</b>
Somme 2 -SG MEF / Cellule Informatique	1 309	1 309
Somme 8 - Mesures Générales	3 736	1 736
<b>Total</b>	<b>18 945</b>	<b>16 630</b>

# **Plan d'Action synthétique**

Fiches de synthèse

Objectifs / Indicateurs de résultats / Mesures à prendre

Pour éditer les fiches de synthèse Objectifs / Indicateurs  
imprimer le fichier annexe

[Plan d'action synthétique](#)

## **Fiches de Planning détaillées par Mesures**

Pour éditer les fiches de Planning détaillé par thème et organe  
Imprimer le fichier annexe

[Plan d'action – Fiche détaillée](#)